

Déclaration des élu.es du SNES-FSU  
CAPA du jeudi 17 JUIN 2021  
Examen de l'avancement d'échelon des CPE

Cette commission paritaire, traitant des avancements accélérés d'échelon, se réunit pour la dernière fois. Avec la loi dite de transformation de la fonction publique le gouvernement fait le choix de supprimer le dialogue social et non de le rénover comme il le prétend. Moins de dialogue social, moins de transparence ouvrent la porte à toutes les dérives et ne peuvent que nuire à l'image du service public. Il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière mais de les soumettre aux injonctions managériales, de casser tous les cadres collectifs.

Dans l'Éducation nationale, la mise en œuvre des réformes (lycée et voie professionnelle) que nous avons contestées a été percutée par la crise sanitaire et les protocoles divers et variés qui se succèdent depuis plus d'un an. Les aménagements proposés, seulement pour le bac, ne font qu'accroître le mal-être psychologique des élèves, des familles et des professeurs qui s'épuisent et culpabilisent. Dans les collèges, tout va bien ! Le Ministre n'évoque même pas le brevet alors que les conditions de préparation sont bien différentes d'un département à l'autre, parfois d'une classe à une autre dans un même collège !

Les CPE sont en première ligne, confrontés quotidiennement à ce mal-être. Placés au cœur de ces turbulences, le Ministre s'est enfin aperçu qu'ils et elles existent. Dans un message envoyé aux CPE, il a mis en avant notre travail « remarquable », notre rôle « central » pour nous annoncer la revalorisation de notre indemnité forfaitaire : 19,70 euros par mois ! Quelle reconnaissance ! Quant aux conclusions du Grenelle de l'Éducation présentées il y a quelques jours, elles confirment que la « revalorisation historique » restera un effet d'annonce de ce quinquennat, un de plus. L'enveloppe de 700 millions est un leurre car, elle contient des mesures actées auparavant (protection sociale complémentaire, passage en année pleine des mesures 2021). La réalité est de 400 millions d'euros pour l'année 2022 soit moins qu'en 2021 (500 millions en année pleine). En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permet même pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. Ces annonces ne sont donc pas à la hauteur du déclassé salarial des personnels du second degré, qui est pourtant un des facteurs du manque d'attractivité de nos professions comme le montrent, tous les ans, les chiffres des concours de recrutement.

La rentrée 2021 s'annonce difficile, n'en déplaise au Ministre. La crise sanitaire est loin d'être terminée et ses conséquences sociales et économiques ont des répercussions au sein des établissements. Mais le « quoi qu'il en coûte » ne concerne malheureusement pas l'Éducation nationale : plus de 1800 postes sont supprimés à la rentrée prochaine. Or, si l'on veut vraiment aider les élèves qui ont payé et paient encore un lourd tribut depuis le début de la crise sanitaire, ce sont bien d'heures et de postes d'enseignants, de CPE et d'AED, de personnels de santé et sociaux dont l'Éducation nationale a besoin pour lutter contre les inégalités qui se creusent.

**De plus, comment passer sous silence la demande institutionnelle, certes sur la base du volontariat pour cette année, de l'évaluation des établissements. Non seulement, il apparaissait évident que nous avons autre chose à faire tant la surcharge de travail était colossale mais de plus, avec cette démarche nous nous retrouvons au cœur même de la politique néolibérale. Au sein du Nouveau management public, le rôle de l'évaluation est central : évaluation des individus, évaluation des établissements, évaluation des systèmes éducatifs. Nous sommes bien dans cette dérive du Nouveau management public qui vise à une individualisation accrue de nos métiers par une mise en concurrence toujours plus forte et donc à une pression toujours plus accrue qui a pour résultat un mal être au travail toujours plus important. Que recherche-t-on réellement ? Dans le monde anglo-saxon cette méthode a été un échec. En France, sur ces bases, nous avons vu ce que cela a donné à France Télécom ! N'oublions pas que moins le travail permet l'émancipation et certaines formes d'accomplissement, plus il est le lieu et moment de souffrance. Le**

**résultat attendu du Nouveau management public , le résultat programmé est bien le repli sur soi donc un mal être qui sera croissant si nous ne changeons pas de politique.**

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPA, l'avancement d'échelon, le SNES-FSU continue de revendiquer une carrière parcourue sans obstacle de grade et un avancement au meilleur rythme pour tous. Le maintien de deux paliers avec possibilité d'un avancement accéléré pour seulement 30% des collègues promouvables n'a pas de sens. Même les tenants de l'idéologie du mérite ne peuvent le défendre. En effet, ce système induit, sans juger de la manière de servir des personnels, que 70% d'entre eux ne sont pas méritants !

En conclusion de cette déclaration, nous tenons à souligner que les personnels, les CPE tout particulièrement, ne se sont peut-être jamais sentis aussi éloignés de leur hiérarchie : d'un côté les spécialistes de la communication qui pérorent sur les plateaux de télévision, de l'autre ceux qui ont les mains dans le cambouis et ne se sentent ni reconnus ni soutenus ! Alors que sonne l'heure de l'extinction de la gestion paritaire des carrières, garante d'une fonction publique au service du public, le SNES-FSU réaffirme ses choix d'ambition éducative pour la jeunesse, aux côtés des personnels.

Les commissaires paritaires du SNES